

SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST

JPJ/JB

Transmission en Préfecture	Date de réception	Affiché	du
09 JUIN 2025			Au

**DECISION DE MODIFICATION D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
PASSE EN PROCEDURE ADAPTEE**

N° 372

Nature et objet du marché : Fourniture et pose d'une conduite d'adduction d'eau potable en DN 600 mm Boulevard Pérazzini - commune Roquebrune sur Argens 83520

LA PRESIDENTE DU SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22§4,

VU la loi n° 2001-1168 du 11 Décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, dite loi « MURCEF », et notamment son article 9,

VU la délibération n°2020-014 du 28 juillet 2020 lui donnant délégation pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,

VU le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de travaux, approuvé par arrêté du 30 mars 2021, et ses modifications successives,

VU le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019 et ses modifications successives, et en particulier des articles relatifs aux marchés passés selon la procédure adaptée,

CONSIDERANT que la création de ce tronçon s'associe à la réfection du boulevard Pérazzini en concertation avec les services de la commune de Roquebrune sur Argens,

CONSIDERANT que ces travaux sont rendus nécessaires dans le cadre de la réalisation de la future adduction en secours du site de production du Fournel, depuis la nouvelle conduite de DN 800/700 Le Muy-Fréjus au rond-point des Garillans sur environ 290 m,

CONSIDERANT qu'un marché de travaux pour la fourniture et pose d'une conduite d'adduction d'eau potable en DN 600 mm Boulevard Pérazzini commune de Roquebrune sur Argens 83520 a été conclu avec la SAS R.B.T.P sise Centre d'Affaires VICTORIA 33 – 29, Allée Sébastien Vauban 83600 FREJUS, pour un montant de 322 744.00 € HT soit 387 292.80 € TTC (trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent trente-huit euros et quatre-vingt cts Toutes Taxes Comprises),

Accusé de réception en préfecture
09135801311-20250609-172-10
Date de télétransmission : 09/06/2025
Date de réception préfecture : 09/06/2025

CONSIDERANT qu'il a été nécessaire de modifier le tracé de la conduite ainsi que la réfection de la voirie après concertation avec les services des projets de la commune de Roquebrune sur Argens.

D E C I D E

ARTICLE 1^{er} : Il est conclu une modification n°1 au marché de travaux pour la fourniture et pose d'une conduite d'adduction d'eau potable en DN 600 mm Boulevard Pérazzini commune de Roquebrune sur Argens (83520) avec la SAS R.B.T.P sise Centre d'Affaires VICTORIA 33 – 29, Allée Sébastien Vauban 83600 FREJUS.

ARTICLE 2 : Celle-ci se traduit par une diminution de 50 894,00 € HT et porte le montant du marché à 271 850,00 € HT, soit 326 220,00 € TTC (trois cent vingt six mille deux cent vingt euros toutes taxes comprises), soit une diminution de 16,7 % du montant du marché initial.

ARTICLE 3 : Le financement de la dépense sera assuré par les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice, chapitre 23 article 2315.

ARTICLE 4 : Madame la Présidente du S.E.V.E. et le Service de Gestion Comptable de l'Estérel sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera soumise au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Département du Var à TOULON et publiée sur le site web du Syndicat (<https://seve-eau.fr>).

FAIT à FREJUS, le

09 JUIN 2025

LA PRESIDENTE,



Liliane Boyer
Liliane BOYER

Accusé de réception en préfecture
083-258301381-20250609-372-AR
Date de télétransmission : 09/06/2025
Date de réception préfecture : 09/06/2025